

Châteaux, mer et rivages

Anne-Marie Cocula

est professeur émérite à l'Université Bordeaux-Montaigne ; présidente du Centre François Mauriac de Malagar.

Michel Combet

est maître de conférences honoraire à l'Université de Bordeaux – INSPÉ d'Aquitaine.

Ausonius Éditions
— Scripta Mediævalia 150 —

CHÂTEAUX, MER ET RIVAGES

études réunies par
Anne-Marie Cocula et Michel Combet

— Bordeaux 2024 —

Notice catalographique :

Cocula, A.-M., Combet, M., éd. (2024) : *Châteaux, mer et rivages*. Ausonius Scripta Mediaevalia 50, Bordeaux.

Mots clés :

Châteaux, forteresses, phares, tours, mers, rivages, détroits, rades, îles et îlots, cabotage, course, naufrages.

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

F - 33607 Pessac cedex

<http://ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr/EditionsAusonius>



Directrice des publications : Claire HASENOHR

Éditrice : Martine COURRÈGES-BLANC

Graphisme de couverture : Martine COURRÈGES-BLANC

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© AUSONIUS 2024

ISSN : 1962-1744

ISBN : 978-2-35613-613-8

Achevé d'imprimer sur les presses
de G.N. Impressions
1925 route de Navidals
31340 Villematier

Distribution DILISCO
Zone artisanale Les Conduits - Rue du Limousin -
BP 25 - 23220 Cheniers
Tél. +33 (0)5 55 51 80 00 - Fax +33 (0)5 55 62 17 39

Dépôt Légal
11 septembre 2024

Diffusion AFPU-D
C/O Université de Lille - 3 rue du Barreau -
BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0)3 20 41 66 95

Auteurs

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frédéric d'Agay | Fédération historique de Provence |
| Grégoire Barou | Sorbonne-Université. Histoire et archéologie maritimes – FED 4124 |
| Michèle Battesti | Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) |
| Claude-Isabelle Brelot | Université Louis Lumière-Lyon 2 |
| Marie Casset | Université Bretagne Sud, membre associé au centre Michel-de-Boüard - Craham (CNRS) de l'université Caen Normandie |
| Anne-Marie Cocula | Université de Bordeaux – Montaigne |
| Joëlle Chevé | Historienne et journaliste |
| Julie Massendari | Archéozoologue et conchyliologue, Hadès |
| Camille Charbonnier | Université Paris-Nanterre, HAR (ED 395) |
| Céline Chauveau | Responsable d'opération, Hadès |
| Hervé Gaillard | Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, membre du laboratoire Ausonius (UMR 3657) |
| Lucie Galano | Université Paul-Valéry Montpellier 3, chercheuse associée UMR 5140 |
| Patrick Jadé | Historien, président de l'association "1846" |
| Marcandria Peraut | Université de Corse, Lisa UMR 6240 |
| Patrick Kernévez | Université Bretagne occidentale, CRBC (EA 4451) |
| Stéphane Lamotte | Université Côte d'Azur, CMMC (UPR 1193), Institut du Patrimoine, Monaco |
| Vincent Ory | Aix-Marseille Université |
| Claire Pesenti | Bureau d'études Éveha |
| Ronan Steinmann | Géoarchéologue, Hadès, chercheur associé à l'UMR 6298 ARTeHIS (Université de Bourgogne-Franche-Comté) |
| Émilie Tomas | Responsable d'opération Arkemine SARL, membre associé UMR 7298, Aix Marseille Université, CNRS, LA3M, Aix-en-Provence |
| Charles-Éloi Vial | Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits |
| Michel Vergé-Franceschi | Université de Tours, ancien président de la Société française d'histoire maritime |

Sommaire

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Auteurs | 5 |
| PARTIE I : ACTUALITÉS DE L'ARCHÉOLOGIE EN NOUVELLE-AQUITAINE | |
| Hervé Gaillard, <i>Évolution d'un espace de bourg de l'Antiquité au XVIII^e siècle</i> | 11 |
| Claire Pesenti, <i>Une fenêtre sur l'occupation du sol du Haut Moyen Âge à nos jours à Cubjac (Dordogne)</i> | 25 |
| Céline Chauveau, Julie Massendari et Ronan Steinmann, <i>Du rivage au mur médiéval. Approche interdisciplinaire des matériaux de construction du château de Talmont-Saint-Hilaire (Vendée)</i> | 37 |
| PARTIE II : ENTRE TERRE ET MER, LES SYSTÈMES DÉFENSIFS DES CHÂTEAUX MÉDIÉVAUX | |
| Marie Casset, <i>Neuilly-la-Forêt (Calvados). Une forteresse épiscopale entre terre et mer</i> | 61 |
| Lucie Galano, <i>Castrum et défense du littoral lagunaire du Bas-Languedoc oriental au Moyen Âge (XI^e-XIV^e siècles)</i> | 77 |
| PARTIE III : FORTIFIER LE LITTORAL, UN ENJEU | |
| Patrick Kernévez et Patrick Jadé, <i>Châteaux médiévaux et frontière de mer en Bretagne : un millénaire</i> | 97 |
| Grégoire Barou, <i>La mise en défense du rivage normand sous Louis XIV. Agonie et survie du château côtier à la fin du XVII^e siècle</i> | 113 |
| Vincent Ory, <i>La défense des détroits dans l'Empire ottoman (1451-1500). Implantation – Armement – Fonctionnement</i> | 125 |
| PARTIE IV : LES CHÂTEAUX PHARES DE LA PUISSANCE SOUVERAINE | |
| Michèle Battesti, <i>La transmutation du château fort de Cherbourg</i> | 143 |
| Charles-Éloi Vial, <i>L'empereur qui voulait voir la mer</i> | 161 |
| Stéphane Lamotte, <i>"Temple de la mer". Le Musée océanographique, un deuxième palais à Monaco (1898-1922)</i> | 173 |

PARTIE V : DÉFENDRE LES ÎLES, QUELLES POSSIBILITÉS ?

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Émilie Tomas, <i>Le double jeu des fortifications du littoral corse du XI^e au XV^e siècle</i> | 195 |
| Claude-Isabelle BreLOT, <i>La castellisation en échec : les îles d'Hyères (1793-1880)</i> | 213 |

PARTIE VI : DES CHÂTEAUX AVEC VUES SUR "MER"

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Camille Charbonnier, <i>L'implantation des "châteaux de côte" à l'ouest de la Guyenne au XVII^e siècle. L'exploitation de l'estuaire et des deux "mers" pour l'aménagement des demeures d'agrément</i> | 225 |
| Frédéric d'Agay, <i>Le château d'Agay. Du fort de la côte à la maison de plaisance</i> | 235 |
| Marcandria Peraut, <i>La mémoire contre l'archive. Étude des représentations populaires autour de la construction du château de la Punta</i> | 251 |

PARTIE VII : LE PÉRIGORD ET LA MER

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Joëlle Chevé, <i>De quelques châtelains du Périgord au pied marin...</i> | 269 |
| Anne-Marie Cocula, <i>Les Périgourdins et la mer</i> | 281 |
| Michel Vergé-Franceschi, <i>Conclusions</i> | 287 |

La mise en défense du rivage normand sous Louis XIV

Agonie et survie du château côtier à la fin du XVII^e siècle

Grégoire Barou¹

À la fin du XVII^e siècle, les châteaux côtiers traversent un épisode mouvementé. En automne 1688, la grande guerre maritime qui se profile contre une Angleterre et des Provinces-Unies réunies dans le pouvoir du prince d'Orange remet en question la fortification littorale existante, particulièrement dans la province subitement exposée qu'est la Normandie. Plus généralement, la guerre de Neuf ans ou de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) a conduit à une refonte du système de défense des côtes. Le gouvernement de Louis XIV en effet dut prendre des décisions rapides sur les places et châteaux à garder, construire, reconstruire ou raser. Or l'urgence commanda souvent de raser les places, ce qui ne fut pas sans générer son lot de polémiques, à l'époque ou, plus récemment, sous la plume des historiens.

Ces destructions de places furent, il est vrai, d'autant plus impopulaires qu'il peut sembler contradictoire de dépouiller les littoraux de leurs places fortes au moment même où ce littoral s'affirme plus que jamais comme frontière. L'étude de cette politique de "décastralisation" montre que cette contradiction n'est qu'apparente et que, d'ailleurs, cette décastralisation fut fort circonstanciée. Si circonstanciée même que le terme ne semble pas des plus pertinents ; au contraire, des signes de réhabilitation du fait castral dans certains ouvrages côtiers semblent émerger, discutant largement l'opposition entre le château et la fortification moderne.

NOUVEAU CONTEXTE, ANCIENNE DÉFENSE

Les châteaux de la côte normande dans les années 1680

Dans les années 1680, aucune place de la côte normande ne répond aux critères de la fortification moderne. Le Havre est la ville la mieux et la plus récemment aménagée pour résister à une attaque mais l'essentiel a été fait sous Richelieu et, soixante ans plus tard, Vauban lui trouve une infinité de défauts². Elle a tout de même sa citadelle et est ceinte d'un ensemble bastionné, de même que Dieppe. Dans d'autres places, comme Rouen ou

1 Sorbonne-Université. Histoire et archéologie maritimes – FED 4124.

2 Service Historique de la Défense (désormais SHD), GR 1^{VI} 871, n° 27 : "Défauts de la fortification du Havre et de son port", mémoire de Vauban du 8 octobre 1699.

Cherbourg, quelques bastions renforcent le fossé çà et là mais sans signification défensive réelle pour la fin du XVII^e siècle³. Quant aux autres villes littorales, elles sont fortifiées “à l’antique”, avec des murailles souvent de facture anglaise du XV^e siècle et un “vieux-château”, parfois donjon normand du XI-XII^e siècles⁴.

À ces places à peu près entretenues, peuvent s’ajouter pléthore de vieux châteaux parfaitement inutilisables pour la défense des côtes : des forteresses vétustes, sous-équipées en artillerie, abri d’une toute petite garnison. Ces vieilles pierres ont mieux résisté que les autres à la fameuse déclaration de juillet 1626, qui ordonne de faire démolir toutes les places de l’intérieur qui ne sont situées ni sur de grands axes de communication, ni sur une frontière – car précisément la côte normande est frontière – : en Normandie telles sont, par exemple, Arques ou Tancarville⁵.

Dans l’ensemble donc, l’état défensif de la côte normande à la fin du XVII^e siècle est celui d’une frontière en paix qui porte plus les stigmates de la guerre de Cent Ans que du dernier affrontement avec les Provinces-Unies (1672-1678). Pourtant, précisément à la fin du XVII^e siècle, la côte normande est en train de retrouver un véritable statut de frontière tandis que la Manche redevient un espace de guerre. De fait, depuis le milieu du XVI^e siècle, le roi de France n’avait plus eu durablement d’adversaire direct en Manche. La guerre de Hollande de 1672 à 1678 est venue perturber cet état de relative paix, bien que les Provinces-Unies, qui jouaient leur survie chez eux, n’aient pas réellement eu l’occasion de tenter quoi que ce soit sur les côtes de France. Mais une politique de reconnaissance systématique des côtes suivie sous Colbert indique certainement la prise en compte du sous-aménagement de cette côte dans la perspective de futurs conflits maritimes. Des ingénieurs tels que le chevalier de Clerville sont envoyés sur les littoraux pour relever et cartographier tout ce que le rivage compte de rades, descentes, bassins ou fosses et tout autre endroit de conséquence en cas de conflit⁶. Vauban est également venu en Normandie en 1686, laissant deux mémoires, l’un sur Cherbourg et l’autre sur Granville, deux places pour lesquelles il propose d’ambitieux projets pour respectivement 400 000 et 2 millions de livres tournois⁷. Vauban parvient à convaincre

3 On peut se référer aux cartes de ces places produites dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Voir par exemple celles de J. Gomboust dessinées dans les années 1650 : Bibliothèque municipale du Havre (désormais BMH), CP CH 547 pour Dieppe, Bibliothèque Nationale de France, (BnF), GED-6889 pour le Havre, BMH, CP CH 538 pour Cherbourg, BM de Rouen, Carte g 119 pour Rouen. Puis celle du Havre en 1673 par V. Hantier, BMH, EST G 39 ; et celles du service hydrographique de la marine en 1694 (le Havre) et 1686 (Dieppe) : BnF, Cartes et plans, GESH18PF37DIV2P4 & GESH18PF36DIV3P10D.

4 BnF, EST VA-14 (3), Vue du château de Caen par L. Boudan, 1702.

5 *Description et histoire du château d’Arques*, Paris, Librairie centrale d’architecture, 1884 ; BnF, Cartes et plans, GE SH 18 PF 33 P 6 D, Sainte-Colombe, “Recueil des cartes topographiques des côtes maritimes de Normandie, depuis Tréport jusque a Cherbourg avec les plans particuliers”, 1678 ; SHD, GR 1^{VI} 2238, n° 2 “Pont-de-l’Arche”.

6 SHD, SH 48, “Procès-verbaux originaux de la visite des ports de France par les officiers de l’Amirauté (1665-1666)” & SH 82, “Recueil des cartes, plans, descriptions et estats des capitaineries de la coste de Haute et Basse Normandie [...] (1686-1688)” ; BnF, département Cartes et plans, GE CC-1373 (RES), Clerville, “Recueil des cartes des costes maritimes du Royaume”, 1680 ainsi que les cartes de M. de Sainte-Colombe, cf. note 4.

7 Vauban était certainement déjà venu en 1681 mais sans laisser de documents notables. Voir les cartes de ses voyages dans Blanchard, éd. 1996, 246-247. Les mémoires de 1686 ou leurs copies se retrouvent

de la nécessité absolue de fortifier Cherbourg pour en faire le verrou de la côte normande : Louis XIV accepte le projet et les travaux sont lancés au printemps 1687⁸.

L'arrivée de la guerre

Un an et demi plus tard, à la fin de l'année 1688, la mise en défense de la côte n'a pas eu le temps de connaître une progression majeure. La guerre qui se précise de semaine en semaine n'a pas été prévue sous cette forme, en tout cas pas si précocement et certainement pas à la fois contre les Provinces-Unies et l'Angleterre, si richement dotée en ports manchois par la nature. Le renversement de Jacques II, cousin catholique de Louis XIV, par son gendre calviniste Guillaume d'Orange est une catastrophe d'un point de vue stratégique. La coalition des deux marines signifiait non seulement que la marine de Louis XIV, quoiqu'elle soit la plus puissante de son siècle, aurait beaucoup plus de mal à remporter une victoire en mer, mais encore que le risque de descente contre les côtes françaises, notamment normandes, serait beaucoup plus fort.

L'imminence du danger pour le littoral normand ne tenait pas seulement à la proximité géographique de l'Angleterre, auquel cas le Boulonnais ou la Flandre maritime se seraient trouvés plus menacés encore. La Normandie prend place dans la catégorie des provinces maritimes sensibles avec le Poitou ou la Saintonge qui partageaient avec elle une population huguenote importante, diminuée par les exils et la Révocation, mais d'autant plus suspecte d'intelligence possible avec l'ennemi. Parmi les nouveaux convertis, en vérité souvent faussement convertis mais vraiment protestants, combien seraient en état de servir de force d'appui sur place aux ennemis du roi ? Cette crainte au sommet de l'État exista réellement⁹.

Par ailleurs, les tout débuts de l'expédition de Guillaume d'Orange ne livraient pas de certitude absolue sur sa destination finale : à Versailles, on n'exclut visiblement pas totalement que l'expédition soit au moins en partie à destination des côtes de France¹⁰. En Normandie,

en plusieurs cartons de l'ancien service du génie, notamment SHD, GR 1^M 1085, GR 1^{VH} 574 (Cherbourg), GR 1^{VH} 817 (Granville), publié par Morandière 1938, 84-112 & 145-184 et Vauban, éd. 1851.

8 Battesti 1993.

9 Dès l'été le prince d'Orange s'est efforcé d'attirer des matelots et nouveaux convertis dans la marine des Provinces-Unies, AN, MAR, B² 66, f^o 104v, lettre de Seignelay aux commis des classes du 27/08/1688 ; GR 1^A 837, f^o 3, lettre de Maignon à Louvois, 01/11/1688 ; GR 1^A 902, f^o 9, lettre non signée à Louvois, 03/01/1689 : "La France va estre en butte à toute l'Europe, il est à propos que le Roy fasse bien garder toutes les costes de l'océan et de la Méditerranée pour empescher la descente des Anglois et des Holandois, mais pour cela il faut veiller particulièrement sur les pourtours ou les huguenots de France qu'on appelle nouveaux convertis peuvent se joindre de toutes les provinces pour faire un corps d'armée avec les estrangers, qui y peuvent faire descente pour empescher les prétendus convertis de se joindre."

10 AN, MAR, B² 66, f^o 158v, lettre de Seignelay à Louvigny, 18/09/1688, par laquelle il ordonne de veiller à une éventuelle descente des Hollandais sur la côte du gouvernement du Havre ; f^o 219r, lettre du même à Beuvron, 05/10/1688, à propos de Dieppe : "c'est l'endroit de vostre département qui seroit le premier ataqué si le prince d'Orange y tentoit quelque entreprise" ; SHD, GR 1^A 836, n. f, Louvois

les lieux exposés à des tentatives de débarquement sont connus et signalés depuis plusieurs décennies. Ils sont confirmés en 1688-1689 par de nouvelles visites d'ingénieur¹¹.

La crainte du débarquement

À l'époque moderne, il n'est pas une infinité de lieux qui rassemblent les caractéristiques topographiques et bathymétriques propres à y débarquer. Telles ne sont certainement pas les plages dites aujourd'hui "du débarquement" : ouvertes à tous les vents, singulièrement dangereuses à approcher à cause des rochers et des bancs qui les protègent, et surtout sans le moindre mouillage qui puisse accueillir des bâtiments à fort tirant d'eau. Au temps de la voile, pour débarquer une armée, il faut au contraire un vaste plan d'eau profonde, abrité des vents et ayant un fond où les ancres tiennent (autrement dit, une rade), le tout sur une portion de côte accessible à une escadre et un estran ferme où les chaloupes puissent déposer les hommes et les chevaux qu'il faut pouvoir nourrir dans un pays si possible riche en fourrage. Autant dire que l'essentiel des côtes normandes se trouve rapidement exclu : tout l'ouest du Cotentin, de la baie du Mont-Saint-Michel à la Hague, est garni d'une multitude de bancs et hauts-fonds et les marées considérables ensablent de toute façon la moindre baie. La baie des Veys entre Bessin et Cotentin, ainsi que l'estuaire de la Seine présentent des contraintes analogues à une époque où les fleuves divaguent beaucoup plus librement qu'aujourd'hui et ne déblaient donc pas les sédiments avec la même efficacité. Les côtes du pays de Caux, véritable muraille de craie, ne présentent que de rares points d'échancrure là où de petits fleuves ont creusé une ouverture : la rade de Dieppe y est de bonne tenue et est un endroit possible bien que restreint pour une attaque ennemie. L'actuel Calvados enfin est bordé d'une côte tantôt rocailleuse, tantôt marécageuse qui n'offre que de très petits havres pour accueillir des bateaux cabotiers. Reste la côte qui va du raz Blanchard aux Veys, soit le Nord et l'Est du Cotentin. Ici, le rivage s'ouvre en quelques fosses ou rades, plus ou moins dangereuses, dont deux particulièrement fameuses : celle de Cherbourg et surtout celle de la Hougue qui est en fait une portion de côte entière ouverte aux descentes sur une vingtaine de kilomètres de Réville à l'actuel Utah Beach, renfermant la "petite rade" de Tatihou et la "grande rade" de la Hougue – la "meilleure de France" écrit Vauban¹². C'est là que la Normandie, et dans une certaine mesure la France entière, est particulièrement fragile¹³. C'est cette redoutable vulnérabilité qui commande la politique de fortification de la côte normande pendant la guerre de Neuf ans.

à Matignon, 14/10/1688, signalant qu'à mesure que la saison s'avance les possibilités de descentes du prince d'Orange sur Cherbourg diminuent.

- 11 MM. de La Hogue et de Combes concentrent immédiatement leurs efforts sur la Hougue et Tatihou, SHD, GR 1^A 902, f^o 36, lettre de la Hogue à Louvois, 08/01/1689.
- 12 Vauban, éd. 1851, 14. De la rade de Cherbourg, Vauban écrit p. 20 : "Elle est un peu foraine à la vérité, mais de si bonne tenue que de mémoire d'homme, au dire des gens de mer les plus entendus de ce pays-ci, n'y a péri un vaisseau".
- 13 SHD, GR 1^A 903, f^o 168r, lettre de la Hogue à Louvois, à Valognes, 12/03/1689 : il n'y a que deux endroits propres pour une "entreprise considérable", Cherbourg et surtout la Hougue.

RASER OU GARDER ?

Les campagnes de rasement

Entre la troisième semaine de septembre et la première d'octobre, l'imminence de la guerre avec les Provinces-Unies est devenue évidente¹⁴. Guillaume d'Orange n'a pas encore quitté l'estuaire de la Meuse que le roi ordonne de faire raser les fortifications de Granville et Dieppe ; la question semble même s'être posée pour le Havre qu'on préféra finalement rénover¹⁵.

Les grands travaux à Cherbourg ne sont pas finis. Des centaines de milliers de livre ont déjà été déversés pour accomplir le projet de Vauban, il est donc sans doute plus difficile d'y couper court. Alors on continue d'y transférer de l'artillerie, des vivres, de préparer la ville à une attaque, même à un siège. Puis, brusquement, Cherbourg disparaît des correspondances ministérielles après le 4 novembre 1688, signe probable que la chose est objet de discussion dans le secret des cabinets¹⁶. Le sujet refait surface le 1^{er} décembre sous la plume de mémorialistes à Versailles : Colbert de Seignelay, secrétaire d'État à la marine, quitte la cour pour aller trancher la question en personne. En son absence, le roi demande à d'Artagnan (le fils), major des gardes françaises tout juste revenu de Cherbourg, ce qu'il pense de la place : "il lui répondit en liberté que la place ne valoit rien et ne pouvoit jamais rien valoir ; ce qui confirma le Roi dans le dessein qu'il avoit de la faire raser, comme il en donna l'ordre effectivement"¹⁷. Quand le marquis de Seignelay revient le 15 décembre, les ordres sont déjà partis pour le Cotentin où ils sont reçus et exécutés dès le 16 décembre au matin¹⁸. Les circonstances de la prise de décision ont alimenté une longue et tenace rumeur selon laquelle la destruction de Cherbourg aurait été motivée par l'animosité que Louvois, secrétaire d'État à la guerre, vouait aux Colbert¹⁹.

Cette explication rétrospective ne convainc pas face au seul argument qui semble avoir circulé en 1688 dans les esprits du temps : la place est commandée par des hauteurs, de 70 mètres à l'ouest et jusqu'à 120 mètres au sud²⁰. Au reste, le château de Valognes, rasé dans

14 AN, B² 66, f^o 159v, lettre de Seignelay à Patoulet, 18/09/1688 ou f^o 185v, Seignelay à Louvigny, 26/09/1688.

15 SHD, GR 1^A 836, n.f., 15/10/1688, lettre de Louvois à Gourgues sur le rasement des fortifications de Granville, 20/10/1688, à d'Artagnan pour lui demander si celles de Carentan devraient être rasées ou améliorées ; AN, MAR, A¹ 25, f^o 82r, 22/10/1688, ordre du roi de faire raser les fortifications de la ville de Dieppe ; au Havre, la courtine qui couvrait le rivage occidental de la ville est rasée pour laisser la place à une demi-lune séparée de la ville par un large fossé, cf. Pleuvri, éd. 1769, 173-175 ; Vesque, éd. 1856, 5.

16 SHD, GR A¹ 836, n. f., Louvois à Matignon, 01/10/1688 ; à Gourgues, 17/10 et 04/11/1688 ; à Seignelay et Gourgues, 01/11/1688.

17 Sourches, éd. 1885, II, 287, 307-308

18 SHD, GR A¹ 836, Louvois à Matignon et Gourgues, 14/12/1688 à Versailles, GR A¹ 837, f^o 158-159, Gourgues à Louvois, 16/12/1688 à Caen.

19 Rumeur colportée notamment par une pure créature des Colbert, l'intendant Foucault, successeur de Gourgues à la généralité de Caen, Foucault, éd. 1857, 257-258. Battesti 1993 a fait litière de cette idée.

20 Explication que l'on retrouve au moins chez Foucault, éd. 1857, 258, Sourches, éd. 1885, II, 287, et Vanel, éd. 1904, 18. Indépendamment de cela, l'historiographie cherbourgeoise a pu voir dans le projet de Vauban, l'acte de naissance manqué du port-arsenal – hypothèse parfaitement fautive dans la mesure où Vauban ne voit pas d'autre destin au port que celui de base corsaire ainsi que le souligne M. Battesti.

la foulée, ne semble jamais avoir excité les mêmes polémiques²¹. Sa destruction simultanée indique pourtant que celle de Cherbourg procédait bien de considérations stratégiques.

La primauté de la prévention

La politique qui se déploie dans les dernières semaines de l'année 1688 pour optimiser la défense des littoraux ne repose pas sur la modernité ou la solidité des fortifications. Le principe qui prime est celui de la prévention d'éventuels débarquements ennemis et, si l'on ne peut les empêcher, prévention de leurs conséquences. Si Cherbourg a été rasée c'est que l'on jugea qu'elle représentait plus de danger que de sécurité dans un tel scénario.

L'ironie pour Vauban est qu'il est certainement celui qui a le plus contribué à convaincre le roi de la valeur stratégique du Cotentin à la fin du XVII^e siècle. En 1686, pour appuyer son projet de fortification il ne disait rien de moins que :

“Il vaudroit cent fois mieux que les Anglois eussent fait descente à Calais ou à Boulogne que dans la presqu'île de Cherbourg, parce que là du moins, ce sont pays ouverts où l'on pourroit se servir de cavalerie, qui sont d'ailleurs fortifiés de bonnes places et près de nos armées. [...] Aucun pays ne leur convient présentement mieux que celui-ci, et ce d'autant plus que Cherbourg, et même Carentan leur donneroit lieu d'assurer tous leurs derrières, et d'y établir d'excellentes places d'armes”²².

Mais, deux ans plus tard, la place n'étant pas finie, cet argument s'est retourné contre le projet. Ainsi, au titre du danger potentiel que représente le Cotentin, et qu'à souvent souligné Vauban, on choisit de neutraliser ses atouts stratégiques. De ce même raisonnement provient la décision de désarmer les nouveaux convertis : il faut ôter tout atout possible aux Anglo-Hollandais sur place²³.

En vérité, ce n'est pas la prise de Cherbourg en elle-même qui était le plus à craindre mais ce qu'elle pouvait permettre. Maîtres de Cherbourg, les ennemis pourraient s'en servir de place d'armes et, puisque c'est un port, y accueillir des bâtiments de transport, donc du ravitaillement, des chevaux et des pièces d'artillerie. Mais, plus grave encore, comme le nord du Cotentin est mal desservi, il serait très difficile de les en déloger. Cherbourg n'est reliée au reste de la Normandie que par deux routes : l'une à l'ouest de la presqu'île en venant de Saint-Lô, l'autre à l'est, par Carentan, en venant de Caen. Autrement dit, pour se rendre maître de tout ce pays, il n'y aurait qu'à contrôler deux passages restreints – d'ailleurs souvent inondés par des marais qui coupent une bonne partie de l'année le Cotentin du reste de la Normandie. En fait, on craint de voir les Anglais reproduire la stratégie dite “des barbicanes” sur la côte de

21 SHD, GR 1^{VH} 2245, dossier Valognes, plan n° 831 ; GR 1^A 902, f° 56, Gourgues à Louvois, 12/01/1689.

22 Vauban, éd. 1851, 25.

23 SHD, GR A' 836, n. f., Louvois à St-Ruhe, 04/10/1688 ; Archives départementales du Calvados, 615EDT81, f° 218, registre des religionnaires qui ont déposé leurs armes à l'hôtel de ville de Caen ; GR A' 837, f° 3, Matignon à Louvois, 01/11/1688.

France qui leur a donné un tel ascendant aux XIV^e-XV^e siècles. Sans nul doute, c'est bien ce qui détermine le gouvernement de Louis XIV à raser tout ce qu'il y a de fortification, ancienne ou nouvelle, dans le clos du Cotentin²⁴.

En somme, il vaut mieux de ne pas avoir de place qu'une mauvaise place. Une mauvaise place est une place dangereuse car elle n'empêche pas les descentes et attire l'ennemi à un endroit, qui, puisqu'on l'a fortifié un jour, est dangereux et où l'on peut se constituer une place d'arme en améliorant sa position. Par ailleurs, alors que les fronts se multiplient, il est certainement très tentant de se défaire d'une garnison gourmande en hommes et en argent tandis que l'on s'aperçoit que l'onéreuse fortification bastionnée n'est pas forcément d'une grande utilité pour défendre les côtes.

De l'utilité des vieilles pierres

Le sens de cette politique se saisit peut-être encore davantage en se penchant non sur ce qui a été rasé, mais sur ce qui a été gardé. L'erreur serait de penser que Valognes, Granville ou Cherbourg ont été rasées par opposition de principe à leurs fortifications "à l'antique". Au contraire, précisément parce que ces fortifications ont encore une certaine validité et utilité potentielle, il faut les abattre. C'est ce qui explique que certaines vieilles places sont gardées. Les vieux remparts et donjon de Caen, par exemple, encore en 1699, sont jugés avec mansuétude et bienveillance par Vauban qui leur trouve beaucoup de qualités. Caen a vraisemblablement été sauvagée en 1688 car, quoique faible, elle retiendrait une armée qui irait vers Paris. En 1689, elle devient la seule place forte de Basse-Normandie avec Saint-Lô et le Mont-Saint-Michel – autre source d'intérêt pour Vauban qui y propose après la guerre diverses réparations et améliorations. À Cherbourg même, de la forteresse médiévale, trois des quatorze tours sont conservées sur demande des bourgeois pour garder l'entrée du port et servir de fanal²⁵.

Mais le cas le plus intéressant est certainement celui de Dieppe où l'on rase la citadelle, le fort du Pollet et tous les bastions mais où l'on garde le château anglais du XV^e siècle. Tout cela ne procède évidemment d'aucune vision "patrimoniale", tous ces ouvrages étant des édifices fonctionnels, qui, au mieux, cristallisent une forme de patriotisme municipal mais, plus souvent, sont avant tout des instruments de surveillance de la ville. Dans le cas de Dieppe, le château est très pratique pour tenir la foule de huguenots mal convertis dans l'obéissance, dont beaucoup d'ailleurs séjournent dans les geôles pour tentative d'évasion

- 24 La crainte semble avoir été réelle, quoique tue le plus souvent dans les correspondances officielles, l'ingénieur Combes et Vauban font état de leur peur, qui ne semble pas uniquement rhétorique, d'une entreprise qui pourrait entraîner la prise non seulement du Cotentin ou de la Normandie mais même de Paris, respectivement en 1688 et 1694. Archives municipales de Cherbourg, EE17, lettre de Combes à Gourgues, 27/09/1688 ; Vauban à Peletier de Souzy, citée sans référence par Thin, éd. 1992, 58.
- 25 SHD, GR 1^{VH} 490, n° 4, agenda de Vauban, 21/09/1699 à Caen ; GR 1^{VD} 50, n° 17 bis, visite des côtes de Normandie par Vauban, article Mont-Saint-Michel, 29/10/1699 ; GR 1^A 902, f° 139, Gourgues à Louvois, 28/01/1689.

du royaume²⁶. Mais, surtout, un château est un endroit qui peut servir de magasins, pour y entreposer armes, poudre et vivres et pointer des bouches à feu en direction de la mer. On peut gager que ce qui conserve le château de Dieppe à 35 mètres en surplomb du port, c'est sa conversion en batterie haute. Comme à Cherbourg, la topographie commande tout. Pour se défendre des Anglais, rien de mieux qu'un château anglais (fig. 1).

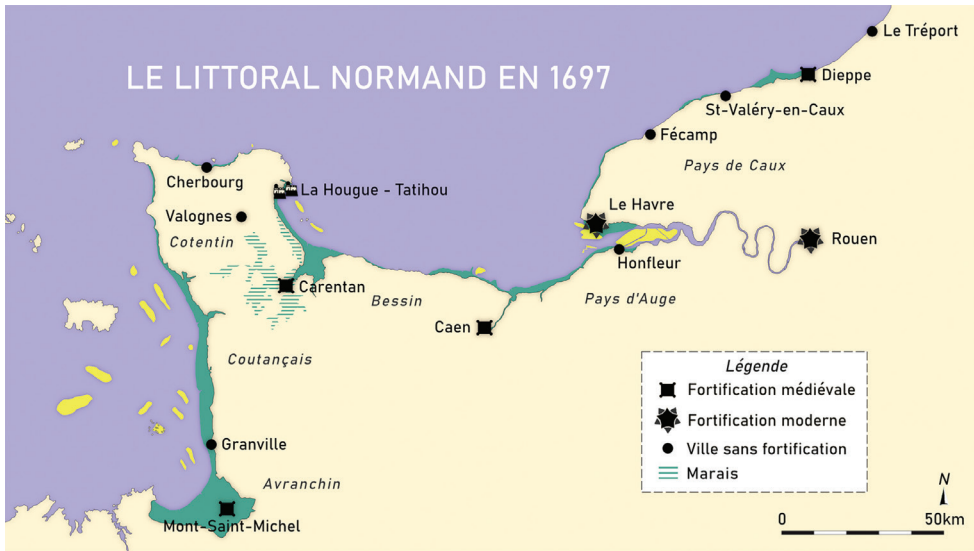


Fig. 1. Le littoral normand en 1697. Sources : GR 1VD 50, n° 17 bis, visite des côtes de Normandie par Vauban, 29/10/1699 ; Archives départementales du Calvados, CPL/145, Carte de la Manche par Nicolas Sanson fils, 1692 ; BnF, département Cartes et plans, GE BB-246 (XI, 111), Plans et vues de villes de Normandie par Christophe Tassin, 1634-1644 ; BnF, département Cartes et plans, GE C-6683, Le gouvernement général de Normandie, divisée en ses trois généralités par Bernard-Jean Jaillot, 1719.

UN RENOUVEAU DU PRINCIPE CASTRAL PENDANT LA GUERRE

Étonnamment, la conservation de ce vieux château est assez caractéristique de la politique de défense que nous tentons de décrire ici. Dans l'urgence qui fait le tri entre les places utiles et les places dangereuses, à la fin du XVII^e siècle, il semble bien que le château n'ait pas dit son dernier mot.

Cette idée a déjà été mise en valeur par Philippe Truttmann dans un ouvrage remarquable qui souligne que les principes de la fortification médiévale sont encore parfaitement vivaces au temps de l'apogée de la fortification bastionnée, dans des situations où celle-ci est précisément inopérante²⁷.

26 AN, B² 64, f° 94, Lettre du Roi à M. le comte de Manneville "pour [...] remettre au sr de Montmor les religieuses détenues dans le château de Dieppe pour estre embarqués sur les premiers vaisseaux qui passeront en Holande et en Angleterre", 29/04/1688.

27 C'est-à-dire en bord de mer et en montagne. Truttmann, éd. 1993.

Adieu le bastion, place à la tour

Dans les quatre premières années de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, les côtes françaises ne se trouvèrent à aucun moment menacées par la flotte ennemie. Mais, à partir de la campagne de 1693, Louis XIV ne maintenant plus de grandes escadres en Manche, les côtes de Bretagne et de Normandie sont exposées. Dieppe, Le Havre et Granville notamment subissent le fracas des bombes anglaises en 1694 et 1695. La mise en défense de la côte de La Hougue n'a pas notablement évolué : quelques redoutes ou retranchements temporaires au mieux ont été édifiés en 1689²⁸. Vauban, en 1694, craignant prochainement, non plus de simples insultes, mais une descente générale, s'alarme :

“Est-il possible que le Roy qui a 130 millions de rente soit si nécessaire qu'on ne puisse pas trouver dans les coffres de quoy boucher un trou comme celuy là qui est sans contredit le plus dangereux de son Estat et le seul capable de le faire perdre”²⁹.

Peu après, une campagne de construction d'ouvrages défensifs finit par se déployer sur les côtes de la Manche. Or, quels sont ces ouvrages finalement édifiés ? Des tours. Des ouvrages on ne peut plus “bâtis à l'antique” : à La Hougue et Tatihou, deux tours tronconiques de dix-huit mètres de haut, avec machicoulis, créneaux, fossé et pont-levis. La fortification bastionnée est fondée sur un principe d'étirement et d'écrasement dans l'espace ; ici la verticalité est réhabilitée. En fin de compte, ce qui est édifié à La Hougue et Tatihou n'est pas si dissemblable d'une tour Solidor, là encore ouvrage médiéval que le XVII^e siècle ne craint pas de qualifier de château³⁰. Il ne fait pas de doute alors que la tour est l'élément fondamental de définition de son tout, le château – “une forteresse à l'antique, fermée de fossez & de tours” écrit le père Fournier³¹.

Au demeurant, la fortification bastionnée occupe en réalité une place assez réduite sur le rivage si l'on excepte de splendides exceptions tels Belle-Ile ou Port-Louis. La protection des côtes repose sur la triade retranchement, corps de garde, batterie dans des édifices souvent très rudimentaires³². Les tours de La Hougue et Tatihou n'en sont jamais qu'une fusion monumentalisée : un corps de garde, c'est-à-dire des logements pour une garnison, des magasins pour les batteries sur la plateforme au sommet de la tour, le tout protégé d'un fossé. Ces ouvrages somme toute peu dispendieux suffisent à garder la rade de La Hougue et à en dissuader l'approche car la longue portée des mortiers qu'ils peuvent porter est bien supérieure à celle des canons de vaisseaux ennemis. Elles offrent semblablement un refuge pour les navires amis et deviennent des instruments efficaces de communication et de

28 Ce qui existait au XVI^e siècle à Tatihou avait été rasé en 1662 suite à l'arrestation de Fouquet, Leroux, éd. 1897, 255-258.

29 Lettre de Vauban à Le Peletier de Souzy, citée sans référence par Thin, éd. 1992, 58.

30 Claude de Chastillon légende “Le chasteau ou donion surnommé Solidor” son illustration dans Chastillon, éd. 1641.

31 Fournier, éd. 1648, 24.

32 Une partie infime nous en est parvenue – par exemple les corps de garde de Carolles et Jullouville qui se sont arrogés en récompense de leur survie les très touristiques appellations de “cabane Vauban”, quoiqu'ils aient probablement été construits cinquante ans après la mort de l'illustre ingénieur.

reconnaissance. En faut-il plus pour défendre un rivage ? Ajoutons que les deux tours furent construites dans une période de violente crise économique pour la somme de 50 000 lt chacune, soit un vingtième de ce qu'il faut pour bâtir une citadelle dans les devis de Vauban, sans compter les extraordinaires contraintes qu'induisent de tels ouvrages en termes de main d'œuvre, de matériau ou de temps de construction – cela s'était assez vu à Cherbourg³³. Sans doute n'était-ce pensé que comme une solution temporaire – le site devant peut-être un jour accueillir un port de guerre – mais en attendant c'était un très bon compromis.

Si bon d'ailleurs que, dans les années 1690, on voit la côte atlantique se parsemer s'édifices semblables dans leur conception. La première est certainement la tour de Camaret, efficace contre l'attaque anglaise de 1694, puis celle de l'île des Ébihens à l'ouest de Saint-Malo, copie conforme de celles du Cotentin. On sait aussi que le fort Chapus près de l'île d'Oléron avait d'abord été pensé et commencé sans tour en 1691³⁴. Dernier exemple d'une liste non exhaustive : la tour de Socoa sur la côte basque, achevée en 1698, probablement la plus archaïsante d'aspect.

En fait, la tour était un élément parfaitement ordinaire de la fortification maritime : chaque petit port gardait son entrée d'une ou plusieurs tours³⁵ – celles de la Rochelle n'en sont que des exemples spectaculaires heureusement conservés – et pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il était logique de recourir à cet outil pour protéger les endroits susceptibles de refuge ou de descente ennemis³⁶.

Pour se convaincre finalement de l'actualité du château comme dispositif de défense côtière, il suffira de lire comment Vauban décrit, en octobre 1699, les tours et petits fortins qu'il propose dans la rade de Cherbourg : des "châteaux, risbans ou batteries comme on voudra les appeler"³⁷. Le terme n'est pas infâmant pour l'ingénieur moderne : on peut construire des châteaux à la fin du XVII^e siècle (fig. 2).

33 Prix qu'indique le hobereau cotentinois Pierre Mangon dans ses mémoires, cité par Thin, éd. 1992, 60. Dans un mémoire de septembre 1692 sur la construction d'un port de guerre à la Hougue, la citadelle coûterait 947 530 lt, l'ensemble des travaux reviendrait à près de 22 millions de lt, cf. BnF, département Arsenal, MS-6457 (551).

34 Truttman, éd. 1993, 73.

35 On voit chez Sainte-Colombe, "Recueil des cartes topographiques des côtes maritimes de Normandie... *op. cit.*, que le Tréport, Saint-Valéry-en-Caux ou Fécamp en disposaient.

36 À l'exception de la batterie casematée de Port-en-Bessin, aucune de ces tours ou quasi-tours n'existe encore. Beaucoup n'ont même jamais été construites comme celles que propose Vauban pour protéger la rade de Dieppe en 1699, SHD, GR 1^{VII} 684, "4^e feuille" (cf. fig. 2). Manifestement, Benjamin de Combes, l'ingénieur à qui l'on doit les tours de La Hougue et Tatihou, forma le projet de parsemer toute la côte de la Hougue d'une douzaine d'autres tours semblables, cf. Lepelley, éd. 1992, 248.

37 SHD, GR 1^{VD} 50, n° 17 bis, visite des côtes de Normandie par Vauban, article Cherbourg, 21/10/1699.

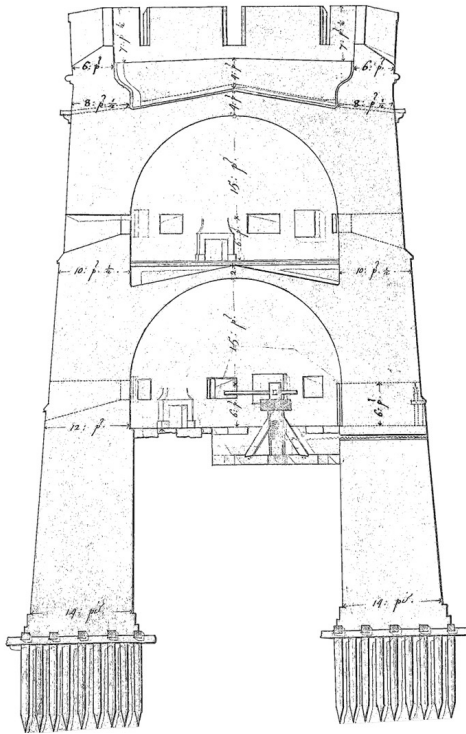


Fig. 2. Projet de tour (1699) pour garder la rade de Dieppe, Vauban, SHD, GR 1VH 684.

CONCLUSION

Dans une de ses *Oisivetés*, en 1706, Vauban se fait le juge rétrospectif de cette politique de défense côtière durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg :

“On a razé Boulogne, Dieppe, Cherbourg, et Granville très mal à propos, puisque ces places fermoient pour ainsi dire les accès aux descentes dans les endroits du Royaume où elles sont le plus à craindre, et le plus à portée des ennemis”³⁸.

La politique de défense qui a été adoptée dans ces années 1688-1697 n'est peut-être pas si incohérente que l'écrivirent Vauban ou ses zéloteurs. Au contraire, elle témoigne d'une certaine réflexion stratégique, bien sûr ralentie dans son action par les difficultés budgétaires des temps de guerre mais conduite par une logique de prévention maximale du risque que Vauban avait d'ailleurs largement encouragée.

Or dans cette politique, le château, ce vieux familier de l'ingénieur des fortifications, ne fut pas systématiquement un adversaire de la prudence. En contexte littoral, le château peut même encore rendre quelques services : d'une part il est tout à fait susceptible d'être

38 “Projet de paix [...] 1706”, in Vauban, éd. 1910, 520.

réutilisé dans certaines circonstances et d'autre part, l'une de ses composantes essentielles, la tour, s'avère d'une opportunité remarquable dans la défense du rivage. La réhabilitation du château est partielle : il ne s'agit plus de construire "à l'antique", car comme place d'arme ou siège d'une garnison importante le château médiéval n'a plus d'avenir, mais, en mourant, il a légué sa tour, dont la longévité est assurée³⁹. Son efficacité ne connaît pas de contestation et il n'est pas absurde de mettre au compte de ces tours l'insuccès des nombreux projets de débarquements anglais⁴⁰. Aussi, écrit Philippe Truttmann, "sur les côtes [...] on verra les ingénieurs militaires non pas retrouver, mais bien continuer à pratiquer formes et structures transmises par leurs aînés de Philippe Auguste ou de Charles V"⁴¹.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Battesti, M. (1993) : "Vauban, thuriféraire de Cherbourg ou de l'incidence de la bataille de La Hougue sur le destin du port de Cherbourg", *Revue historique*, 587, 75-93.
- Blanchard, A. (1979) : *Vauban*, Paris.
- Chastillon, C. de (1641) : *Topographie françoise ou representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux*, Paris.
- Foucault, N.-J. (1857) : *Mémoires*, Paris.
- Fournier, G. (1648) : *Traité des fortifications, ou Architecture militaire*, Paris.
- Lepelley, R. (1992) : *Chroniques de La Hougue*, Cherbourg.
- Leroux, J. (1897) : *Histoire de Saint-Vaast-la-Hougue, ancien fief de l'abbaye de Fécamp*, Fécamp.
- Morandière, C. de la (1938) : "Vauban à Granville", *Le pays de Granville*, 84-112 & 145-184.
- Perrot, A. (2022) : *Saint-Vaast-la-Hougue et ses gens de mer*, Nonant.
- Plevuri, J.-O. (1769) : *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grâce*, Paris.
- Sourches L. de (1885) : *Mémoires*, t. II, Paris.
- Thin, E. (1992) : *Quand l'ennemi venait de la mer. Chronique de deux cents ans de défense côtière en Normandie, Tatihou et la côte de la Hougue (XVII^e-XIX^e) siècles : Inventaire des fortifications maritimes de la Manche, Saint-Lô*.
- Truttmann, P. (1993) : *Les derniers châteaux forts. Les prolongements de la fortification médiévale en France (1634-1914)*, Thionville.
- Vanel G., éd. (1904), "Journal d'un bourgeois de Caen. 1661-1706", in : Vanel, G. : *Recueil de journaux caennais*, Rouen, 3-47.
- Vauban S. de [1686] (1851) : *Mémoire du maréchal de Vauban sur les fortifications de Cherbourg*, Paris.
- Vauban, S. de (1910) : *Vauban : sa famille et ses écrits, ses 'Oisivetés' et sa Correspondance*, Paris.
- Vesque, C.-T. (1856) : *Notice historique sur les fortifications du Havre*, Le Havre.

39 Pour l'époque moderne, on peut songer aux tours construites sur les îles anglo-normandes pendant la guerre d'Amérique puis aux célèbres *Martello towers*. Mais Truttmann, éd. 1993, poursuit le phénomène jusqu'à la Première Guerre mondiale.

40 Lors de la seule attaque que subit La Hougue, en 1708, les deux tours de La Hougue et Tatihou repoussèrent victorieusement l'armée de l'amiral Byng, Perrot, éd. 2022, 351-352. Si l'on excepte quelques épisodes de l'époque de la guerre de Sept ans, notamment la descente sur Cherbourg d'août 1758, les côtes normandes sont restées globalement épargnées au cours de la "seconde guerre de Cent Ans" de 1688 à 1815.

41 *Ibid.*, 15.